



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réf:

Mo:
b:

19131242

Déposé au greffe
du Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Huy, le 24 SEP 2019
le greffier

Greffier

N° d'entreprise : 0627.627.612

Dénomination

(en entier) : **COF3**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société coopérative à responsabilité limitée à finalité sociale

Siège : Rue du Parc Industriel 6 allée 2, 4540 Amay

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Nomination

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue à Amay le 26 juin 2019 :

"[...]"

7. Nomination des administrateurs

L'assemblée générale décide de nommer en qualité d'administrateurs de la société :

-VPH CONSULT ET INVEST SPRL, dont le siège social est situé à 4458 Fexhe-Slins, Voie du Vicinal, 16 et inscrite auprès de la Banque-Carrefour des entreprises sous le numéro 0725.754.097, ici représentée par Monsieur Julien HENRY en sa qualité de représentant permanent (NN : 80.05.03-249.18) ;

-Monsieur Antonio D'ORTONA, domicilié à 4000 Liège, Avenue Dieudonné Lambrecht, 26 (NN : 48.06.14-107.93) ;

-Monsieur Vincent PONCIN, domicilié Route de Spa, n° 35 à 5372 Ocquier (NN : 71.08.19-183.18).

Leur nomination prend effet à dater de ce jour.

Cette disposition est adoptée à l'unanimité.

"[...]"

12. Pouvoirs

L'assemblée générale désigne comme mandataire spécial la SC SPRL Fiduciaire de Wallonie, représentée par un de ses associés, ayant son siège social à 4100 Seraing Quai Sadoine 15 et inscrite auprès de la BCE n° 0848.685.167, avec pouvoir de subdélégation, afin de pourvoir aux formalités requises relatives au dépôt auprès du greffe du tribunal de commerce compétent et à la publication aux Annexes du Moniteur Belge des décisions prises lors de la présente assemblée. La SC SPRL Fiduciaire de Wallonie ne prend aucune décision à ce sujet, mais se limite à une assistance technique relative aux formalités administratives de dépôt au greffe résultant des décisions prises.

Cette disposition est adoptée à l'unanimité.

"[...]"

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Amay le 14 août 2019 :

"[...]"

1. Démission des administrateurs

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/10/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature

- Actions Sociale Michael Vieutemps SCRLFS, dont le siège social est situé rue du Parc Industriel, 6 allée 2 à 4540 Amay et inscrite auprès de la BCE sous le numéro 0830.305.449, représentée par Monsieur Xavier MERCIER

- Monsieur Xavier MERCIER, domicilié à 4520 Wanze, rue de Kleumont, 54 (N.N: 661013-135.58)

Monsieur Fabrice JACQUEMART, domicilié à 4470 Saint-Georges, rue Reine Astrid, 20 (NN:580825-301.29)

- Monsieur Jean-Luc MARTIN, domicilié à 4500 HUY, Grand Route, 34 (NN: 550708-183.05)

- Monsieur Jean-Marie BOUQUEGNEAU, domicilié à 4500 Huy, Avenue de Beaufort, 56 (NN: 481201-067.25)

Cette disposition est adoptée à l'unanimité

2. Pouvoirs

L'assemblée générale désigne comme mandataire spécial la SC SPRL Fiduciaire de Wallonie, représentée par un de ses associés, ayant son siège social à 4100 Seraing Quai Sadoine 15 et inscrite auprès de la BCE n° 0848.685.167, avec pouvoir de subdélégation, afin de pourvoir aux formalités requises relatives au dépôt auprès du greffe du tribunal de commerce compétent et à la publication aux Annexes du Moniteur Belge des décisions prises lors de la présente assemblée. La SC SPRL Fiduciaire de Wallonie ne prend aucune décision à ce sujet, mais se limite à une assistance technique relative aux formalités administratives de dépôt au greffe résultant des décisions prises.

Cette disposition est adoptée à l'unanimité.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration tenu à Amay le 14 août 2019 :

"[...]

1. Transfert du siège social

Les administrateurs réunis en Conseil d'Administration décident de transférer le siège de la société de la rue du Par Industriel, 6, allée 2 à 4540 Amay, vers En Roua, 28 à 4560 Clavier

2. Démission de l'administrateur délégué

[...]

Par ailleurs, le conseil d'administration décide de retirer la gestion journalière à Monsieur Vincent SCHYNS.

Cette disposition est adoptée à l'unanimité.

3. Nomination d'un administrateur délégué

Le conseil d'administration décide de désigner à cette fonction VPH CONSULT ET INVEST SPRL représentée par Julien HENRY.

Cette disposition est adoptée à l'unanimité.

[...]

5. Pouvoirs

Le Conseil d'Administration désigne comme mandataire spécial la SC SPRL Fiduciaire de Wallonie, représentée par un de ses associés, ayant son siège social à 4100 Seraing Quai Sadoine 15 et inscrite auprès de la BCE n° 0848.685.167, avec pouvoir de subdélégation, afin de pourvoir aux formalités requises relatives au dépôt auprès du greffe du tribunal de commerce compétent et à la publication aux Annexes du Moniteur Belge des décisions prises lors du présent Conseil d'Administration. La SC SPRL Fiduciaire de Wallonie ne prend aucune décision à ce sujet, mais se limite à une assistance technique relative aux formalités administratives de dépôt au greffe résultant des décisions prises.

Cette disposition est adoptée à l'unanimité.

6. Divers